

## INSCRIPTION DES ELEVES POUR LA RENTREE 2021

Elles se déroulent en deux étapes

### 1. INSCRIPTION en mairie

Vous devez au préalable inscrire votre enfant au secrétariat de la **Mairie**. Pour cela, vous devez prendre rendez-vous avec Natacha MONOD au 07.80.39.32.12 pour une inscription aux dates et horaires suivants :

- Mardi 6 avril de 9 à 12h
- Jeudi 8 avril de 14 à 17h
- Vendredi 9 avril de 9 à 12h
- Samedi 10 avril de 9 à 12h

**Merci de vous présenter au secrétariat avec les documents suivants :**

- Copie du livret de famille
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Le formulaire d'inscription rempli recto-verso, préalablement récupéré en mairie ou téléchargé sur son site.
- En cas de demande dérogation scolaire, document à récupérer en mairie au préalable et à faire signer par la commune du domicile dans un 1<sup>er</sup> temps puis par la commune de Saint Paul lès Romans dans un second temps.

**Un certificat d'inscription scolaire vous sera alors délivré.**

### 2. ADMISSION à l'école

Aucune admission à l'école ne pourra se faire sans inscription préalable en Mairie.

Les admissions auront lieu la semaine du **29 avril au 11 mai 2020, sur rendez-vous.**

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez joindre Madame BORSA au bureau **le lundi, mardi jeudi ou vendredi entre 11h30 et 13h30 et à 16h30 , au 04 75 71 40 60.**

**Merci de vous présenter à l'école avec les documents suivants :**

- Le livret de famille
- Le carnet de santé (vaccinations à jour)
- Le certificat d'inscription délivré par la mairie
- Le certificat de radiation de l'école précédente (pour les enfants venant d'une autre commune)